

📍 Doubs

20 novembre 2018 - Olivier Devillers

Les poubelles connectées du Grand Besançon facilitent la réduction des déchets (25)

ENVIRONNEMENT

En dix ans, le Grand Besançon a réduit de 34% le volume de déchets résiduels produit chaque année par les Bisontins. Un résultat qui doit au moins autant à ses poubelles connectées qu'à une politique d'accompagnement des habitants lors de la mise en place de la redevance incitative.



En 2012, l'agglomération du Grand Besançon (69 communes, 192 000 habitants) a décidé d'étendre à l'ensemble de son territoire, le système de redevance incitative pour les ordures ménagères qui était en vigueur dans sa ville centre. Ce mécanisme, inspiré du principe "pollueur payeur", nécessite de mesurer précisément la quantité d'ordures ménagères résiduelles (OMR) produite par chaque foyer, en habitat individuel comme en habitat collectif.

Une puce d'identification sur chacun des 49.600 bacs

Concrètement, une puce d'identification (RFID), placée sur chacun des 49.600 bacs, est lue à chaque passage du camion-benne. Elle permet de lier à l'utilisateur les données recueillies lors de la levée-pesée de chaque bac. Dans les zones d'habitat collectif (50% à l'échelle de l'agglomération), chaque bâtiment a ses bacs, le bailleur opérant une répartition des charges de ramassage des ordures ménagères au prorata de la surface des logements.

50% de part variable dans la facturation

Remontées dans le système d'information de la régie du Grand Besançon, les données de levées et de pesées servent de base à la facturation de l'utilisateur. Le tarif de la redevance intègre une part fixe pour 50% (abonnement, volume du bac, quota de 12 levées) et une part variable qui dépend des levées supplémentaires (10%) et du poids des déchets résiduels (40%).

Accompagnement renforcé pour l'habitat collectif

Le succès de ce système repose avant tout sur l'évolution des pratiques. D'où l'importance de l'accompagnement des habitants. "Pour les résidents en habitat collectif, nous avons créé une cellule spécialisée qui va à la rencontre des habitants, car les spécificités de l'habitat collectif justifient un accompagnement", explique la directrice de la gestion des déchets du Grand Besançon, Marie-Laure Journet-Bisiaux. Ces "ambassadeurs du tri" interviennent notamment pour promouvoir les gestes du tri : recyclage, prévention et compostage, les principaux leviers de la réduction des OMR.

Simulateur pour estimer sa redevance, et bac fermant à clé sur demande

La collectivité a aussi créé un simulateur, accessible sur besancon-emoi.fr pour que chacun puisse estimer sa redevance et connaître l'évolution des pesées. Du reste, les données aberrantes sont repérées dès la collecte, le chauffeur du camion benne étant alerté dès qu'un écart significatif est constaté par rapport à la normale. Les usagers ont enfin la possibilité de demander un bac fermant à clé pour se prémunir des dépôts sauvages et s'adapter au cas des poubelles regroupées en bout d'impasse.

Réduction de 34% des déchets en dix ans

Dix ans après le lancement du service, la collectivité affiche sa satisfaction. "Les habitants ont joué le jeu comme l'atteste le bilan chiffré. Les volumes d'ordures résiduelles traités sont passés de 227 kg par an et par habitant en 2008, date de l'annonce du lancement du dispositif, à 150 kilos par habitant aujourd'hui, soit -34%. Des chiffres à comparer avec la moyenne nationale qui est de 270 kg (Chiffre Ademe - 2013)", indique la directrice du service.

Série d'indicateurs très fins quasiment en temps réel

Par ailleurs, le système des poubelles connectées fournit énormément de données quasiment en temps réel (voir encadré). Elles permettent un suivi très fin de la politique des déchets avec des indicateurs par quartier et par catégories de déchets, les poubelles jaunes (recyclable) étant également souvent équipées de puces RFID.

Bilan financier positif

Au total, le Grand Besançon a investi dans ce projet 3,5 millions d'euros (dont 2,6 millions d'euros apportés par l'Ademe) pour le renouvellement des bacs, des camions bennes et l'infrastructure de traitement de données. A cet investissement, il faut ajouter des coûts de fonctionnement pour la maintenance et l'accompagnement. "Par rapport à une collectivité comparable n'ayant pas mis en place la redevance, nous évaluons le surcoût à 1 euro par an et par habitant. Un chiffre qui n'a rien d'excessif, car pour être totalement exact il conviendrait d'intégrer les investissements évités (une unité d'incinération en l'occurrence) et les externalités positives que nous avons générées sur l'environnement, en évitant par exemple, de lever des poubelles à moitié vides" relève la directrice du service.

Les volumes de données traités par le Grand Besançon sont considérables... mais aujourd'hui partiellement exploités par rapport à leur potentiel. Ce sont par ailleurs des données sensibles, qui touchent à la vie privée des Bisois et leur valorisation passe par leur anonymisation. En juillet 2018, le Grand-Besançon a signé un partenariat avec la Banque des Territoires pour travailler sur cette approche de type "smart city". Deux axes de travail ont été identifiés : l'optimisation des circuits de collecte en tenant compte des contraintes fixes et aléatoires ; la modélisation des comportements pour produire une aide à la décision sur les évolutions de tarif.

Contact(s)

Communauté d'agglomération du Grand Besançon

 4 rue Gabriel-Plançon
25000 Besançon

 03 81 65 07 00

 agglomeration@besancon.com

 <http://www.grandbesancon.fr/> 

Nombre d'habitants : 192816

Nombre de communes : 69

Nom de la commune la plus peuplée : Besançon (120200 hab.)

Jean-Louis Fousseret

Président